



THORIGNY
marne

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 29 février 2024 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Débattu et adopté le ROB Ville 2024
- Débattu et adopté le ROB Ville 2024
- Pris acte du rendu compte sur l'emprunt
- Pris acte du rendu compte sur la modification de régie
- Pris acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant Marne et Gondoire
- Adopté le rapport de la CLECT de Marne et Gondoire
- Adopté la suppression des postes de police municipale suite à la mise en place d'une police pluri-communale
- Adopté et autorisé le Maire à signer la convention 2024 avec le Centre de Gestion
- Adopté la tarification des stages BAFA 2024
- Adopté le règlement intérieur de la petite enfance, modifié
- Adopté la convention avec Carnetin pour les frais de scolarité
- Adopté la convention avec Carnetin pour la restauration scolaire
- Fait une demande de DSIL 2024 (îlot de fraîcheur les Pointes)
- Fait une demande de DSIL 2024 (rénovation éclairage public)
- Pris acte du rendu compte des marchés publics et décisions du Maire
- Adopté les redevances d'occupation du domaine public
- Ajusté le droit de préemption urbain sur U et AU suite à l'adoption du nouveau PLU
- Autorisé le Maire à acquérir amiablement la parcelle AH 388
- Réadopté la vente des terrains Sauvières tranche 2
- Pris acte des informations sur la vente du patrimoine immobilier du bailleur 3F

Le Maire,
Manuel DA SILVA

